

## CE QUI L'ONT DIT « extraordinaire ! » 13.09.2016

**Pour le pôle nord-est :** La gouvernante Marie Thérèse Montalto, la chef des RH Catherine Bayol, le patron de la régulation Gilbert Mokede

**Pour la direction de France 3 :** Le DRH Olivier Godart, le directeur de l'info régionale Yannick Letranchant, le patron des programmes régionaux de la 3 Olivier Montels

### L'introduction

La direction avait préalablement fourni au CE un document sur les impacts dans le pôle NE de la réforme du réseau régional. En gros, rien ou presque ne change... Si ce n'est la division du pôle en trois régions, et des « gouvernances nouvelles régions ». Mais les salariés, promis juré, ne seront pas touchés par cette réforme...

O. Godart : « Il n'y a pas 13 projets de réforme (*un par nouvelle région*), il n'y en a qu'un seul, avec des **organisations dérogatoires** selon les régions, en fonction des réalités locales ». Et, ajoute t'il, « la seule fonction qui, à ce stade, suscite des interrogations, est celle qui a fait l'objet depuis 2010 d'une organisation particulière : l'antenne et les programmes – c'est le cas dans le pôle NE ».

Les élus réclament du **concret** : au-delà de l'organisation « cible », donc valable pour tous, nous demandons des précisions sur les effets concrets dans notre pôle, antenne par antenne, nouvelle région par nouvelle région, sur l'emploi et les fonctions.

Mais « **cette réorganisation n'a pas pour vocation de supprimer des emplois** », nous dit O. Godart. « Les non remplacements de départs à la retraite (*c'est dans le COM*) appartiennent à un autre projet, qui n'est pas lié au sujet ».

Ben voyons... Mais enfin, tout chef d'entreprise profiterait d'une telle réforme pour mettre en œuvre des réductions d'effectifs ! Les DRH ont certainement déjà fait le lien, non ? O. Godart : « ... Les DRH ont déjà fait leur travail, bien sûr, les listes sont faites ! ». Mais, affirme t'il, on ne sait pas aujourd'hui précisément comment la nouvelle organisation va être concrétisée à terme, tout simplement parce qu'elle sera mise en place avec de nombreuses dérogations par rapport à l'organisation cible : parce que personne ne sera licencié, ni obligé de « bouger » ou de changer de métier. France 3 mise sur un « accompagnement » des salariés qui ne trouvent pas leur place dans le nouvel organigramme régional.

Autre exemple de cette volonté « de ne forcer personne », dans un autre secteur, celui de l'administration d'antenne : le pôle sera divisé par trois, mais nous avons actuellement quatre administrateurs de production. Le « quatrième » pourra rester, on va lui trouver « une utilité » (O. Montels), par exemple dans le Grand Est avec ses trois antennes.

Yannick Letranchant reprend les raisons de la réforme : il y a bien sûr la volonté d'accompagner une évolution administrative du pays, qui aura à terme des conséquences sociales, politiques, économiques... Il y a aussi, nous dit-il, la volonté de fluidifier les fonctionnements en **supprimant des strates** dans l'organisation, et celle de donner plus de lisibilité localement avec des directions régionales autonomes budgétairement.

Les vieux sages que nous sommes restent méfiants : une réforme qui ne permettrait pas des suppressions emplois ? A d'autres ! Alors que le COM nous en impose, que les économies nous y obligent, que les politiques veulent nous supprimer des chaînes...



## Ils vont faire du plus avec du moins : magique. Ou pas.

*Question des élus : compétences et pouvoir décisionnaire des futurs services RH et financier ?*

La réforme doit permettre aux directeurs régionaux d'avoir toute latitude pour gérer socialement et financièrement les régions. Selon l'organigramme cible, un RH et un « financier » seront placés auprès du directeur régional. Mais le dimensionnement des équipes ne sera pas le même, selon la taille de la région (dans le pôle NE, nous retrouvons une région à trois antennes, le Grand Est, et deux régions à deux antennes, BFC et les Hauts de France).

Une Fonction RH développement – carrières – formation sera rattachée à la DRH centrale F3, sur un périmètre ex pôle, avec un lien fonctionnel avec le service RH de la région → ça ne change pas, pour le pôle NE, Claire Joumier (Lille) assure déjà cette fonction.

La région Grand Est est dotée pour le moment de deux RRH et un DRH. **L'organisation des RH ici sera temporairement différente de la cible** (normalement un RRH et un DRH). Le Grand Est garde les deux RRH et un DRH, puisque **la direction s'engage à ne pas supprimer de poste et de ne pas contraindre des salariés à la mobilité**. Les souhaits d'évolution des salariés concernés seront traités dans le temps. **La proximité RH sera assurée par les IRH dans les antennes sans RRH**. Leur fonction va donc évoluer vers des périmètres d'action plus généralistes : ils seront en charge du traitement « primaire » de questions RH comme la paye, les relations sociales, la diversité, la santé au travail par exemple. Mais attention, il ne s'agit pas de faire « à la place de » - des services paye par exemple, mais d'améliorer « le service au plus grand nombre », nous explique O. Godart : l'intérêt général lui tient à cœur, tant mieux ! Et il renchérit : « La DRH de France 3 ira à la rencontre des salariés des services paye pour parler d'avenir et d'organisation, en co-construction – il faut entendre ces salariés qui ont fait leurs preuves ! ».

« **On va faire du plus pour les fonctions RH et support dans cette affaire** », affirme O. Godart : pas de suppressions de poste sur l'ensemble du réseau, des créations de poste dans certaines régions ! euh... d'accord, mais...

**... pour faire du plus quelque part, on fera du moins ailleurs,  
dans le contexte actuel de France Télévisions, non ?  
No comment.**

## IMG : pragmatisme et performance en région... depuis Paris !

*Question des élus : que va devenir le service IMG ? Que deviennent les salariés à « double casquette » (avec des missions pour le pôle ainsi que sur une antenne) ?*

Les IMG comme les régulateurs seront **rattachés en central à la « coordination et performance opérationnelle »**, d'où ils coordonneront des actions pour le réseau. Mais ils resteront aussi sur leur périmètre actuel (les pôles) ; les salariés à double casquette seront affectés à une antenne.

« Mais il faut rester pragmatique, les directeurs régionaux vont devoir faire vivre l'organisation et l'ajuster » (O. Godart).

## COMMUNIQUONS !

*Question des élus : comment sera organisé le service communication ?*

Yannick Letranchant : un délégué régional à la communication interne **ET** externe sera placé sous l'autorité du directeur régional. « On va voir selon la répartition actuelle des personnels et leurs souhaits d'évolution. Les gens de la comm se réunissent en groupes de travail depuis juillet pour proposer des organisations »... Revoilà la co construction... Le changement serait-il arrivé à France 3 !

## RÉGULONS !

*Question des élus : la régulation d'activité et des moyens sera rattachée hiérarchiquement au central. Quelles en seront les conséquences sur le nombre de postes dans les services « organisation » et sur le fonctionnement de ces services ?*

Y. Letranchant estime que la régulation a eu beaucoup d'effets positifs en introduisant une « vision transverse de mise en commun de moyens » (= la mutualisation). Le régulateur aura dorénavant un patron, à Paris, et il couvrira un périmètre plus transversal, en soutien des futurs directeurs régionaux.

Olivier Montels précise que les régulateurs travailleront ensemble à la mutualisation sur l'ensemble des 13 régions...

**Mutualisation sur la base du volontariat**, ajoute-t-il suite à notre question.

Qui régulera l'activité dans les antennes ? Y. Letranchant est « cash » : « Les régulateurs ont eu à gérer la pénurie, mais des cadres locaux se sont aussi cachés derrière eux pour ne pas devoir justifier des réductions de moyens ». Mais ça va changer : **à l'avenir, organisateurs d'activité et cadres de rédaction et technique seront responsables de la régulation dans leur antenne.** RESPONSABLES, on vous dit.



## La filière

*Question des élus : ces personnels seront-ils comptabilisés dans les effectifs des Grandes Régions, et représentés par les instances représentatives du personnel de ces régions ? Quid du droit de tirage ?*

Olivier Godart : « **JOKER... tout est possible !** » Concernant les instances, « les OS seront consultées en octobre, on essaiera d'être plus intelligents à plusieurs ! La mise en œuvre de la réforme est fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les instances syndicales en vigueur subsisteront encore quelques mois en 2017 face à une direction éclatée. »

Il y aura donc – et c'est normal – une négociation entre la direction et les OS pour définir le périmètre des IRP de France 3. Si les négociations n'aboutissent pas, c'est la DIRRECTE qui tranchera (comme en 2010 : celle-ci avait décidé que la filière serait « régionale » en ce qui concerne les IRP).

Concernant le droit de tirage, O. Montels explique que celui-ci sera calculé pour 2017 sur la base de celui de 2016 ; donc oui, le droit de tirage existera toujours.

## L'éditorial : de la proximité, oui, mais comment ?

*Question des élus : comment la direction envisage-t-elle les projets éditoriaux et le périmètre de diffusion des actuelles antennes régionales et « locales » ?*

Les directeurs régionaux et leurs équipes décideront de la programmation de leurs antennes, « on ne sait pas ce qu'ils décideront », dit O. Montels. « En janvier, on va continuer sur l'existant. Il n'est pas impossible qu'une émission comme PCPL continue, si un directeur régional en décide ainsi! Les directeurs régionaux pourront aussi décider de maintenir des produits mutualisés, comme la série 14/18 par exemple ». Mais O. Montels ne nous dit pas qu'il est sûr que des séries initiées par les pôles sont pérennisées – 14/18 justement. Il insiste vraiment pour dire que c'est une décision qui sera régionale, et compte sur l'intelligence des futurs directeurs de région pour respecter des engagements pris par les pôles.

**« Les émissions du matin ne seront pas mutualisées dans une même grande région... Si cela n'est pas voulu par le directeur régional ».** Un « si » qui nous gêne, nous...

Nous rappelons que l'existence de France 3 est régulièrement remise en cause du fait des fluctuations de la **notion de proximité : local, régional, « grande région »** ? Le terrain est miné, et les Locales du pôle, notamment Boulogne et Metz, sont inquiètes par rapport à leur ancrage... Local, justement. Metz qui change de nom pour devenir « France 3 Lorraine », Boulogne qui sert de base arrière au BRI...

Et quid de la diffusion mutualisée de sujets Grande Région, qui sont trop souvent vus comme une ressource gratuite pour remplir un JT en ces temps de pénurie de main d'œuvre pour cause de non remplacements ?!

Yannick Letranchant en est persuadé, « il faut **accompagner la naissance des nouvelles régions**, avoir un regard journalistique critique ». Oui, bien sûr.

« Paris a demandé aux BRI d'avoir un regard sur les nouvelles régions, mais pas forcément bienveillant. Mais il faut aussi regarder ce qui marche bien, bien sûr. Il faut un regard journalistique, critique... Une exigence de contenus ».

Letranchant, toujours : « la réflexion sur l'avenir des locales est normale, tout comme celle de l'évolution de l'exposition de ce qu'elles font. Nous avons un problème de « non réception » des locales. **Nous croyons au maillage, mais il faut toucher plus de monde.** Etre « vu par personne », ce n'est pas bon en termes d'affichage vis-à-vis des politiques. Quelle est la meilleure façon d'exposer nos reportages de terrain ? Les réponses ne sont pas les mêmes partout. Et il est aussi important de réfléchir à l'exposition sur le numérique. Les Locales de Tours et de Bourges travaillent aujourd'hui pour un journal grande région, mais ce n'est pas un modèle à généraliser pour le moment, c'est une expérimentation ; on va regarder, tout n'est pas exportable. Le maillage géographique est important, il est la force du réseau F3. On ne le remet pas en cause, mais on réfléchit aux évolutions d'exposition. On se rapproche de différents opérateurs pour avoir une diffusion plus visible sur différents territoires ».

MTM prend la parole pour préciser, suite à une question, que le travail effectué par la Locale de Boulogne (sur le sujet « une Locale à l'échelle de la grande région ») a été mis entre parenthèses en attendant l'arrivée du nouveau rédacteur en chef à Lille. Celui-ci est maintenant en poste, « on y va en octobre » Et si la Locale est priée de retravailler son projet, « c'est normal, le nouveau rédacteur en chef doit pouvoir s'approprier ce projet ».

O. Montels rassure quant à lui : « **on ne va pas toucher aux 24 BRI. On fait de l'audience là-dessus, c'est notre force. Nous n'avons pas de projet de JT grande région** ».

## On ne veut pas être en DUP

*Question des élus : y aura-t-il des Délégations Uniques du Personnel (DUP) dans les Grandes Régions (moins de 300 salariés), ce qui installerait une disparité dans la représentation du personnel ?*

O. Godart précise que les périmètres CE et DP seront négociés avec les OS intéressées. Il faudra aboutir à un accord à la double majorité (prise en compte du nombre d'OS signataires ET représentativité de ces OS). Si la négociation n'aboutit pas, la DIRRECTE rendra un arbitrage. Une discussion sur l'opportunité - ou pas - de créer des DUP aura alors lieu. De fait, le CE pôle risque de survivre quelques mois en 2017.

Toujours est-il... Pour nous, la DUP, c'est non.

## C'est ki ki nomme les chefs ?

*Question des élus : les directeurs régionaux pourront-ils choisir leurs collaborateurs, ou ceux-ci seront-ils recrutés « par Paris » ?*

Olivier Godart nous informe que des personnes extérieures au réseau sont intéressées par les profils de poste publiés pour information il y a quelques mois, des entretiens ont lieu.

Les directeurs régionaux seront choisis et nommés par Paris.

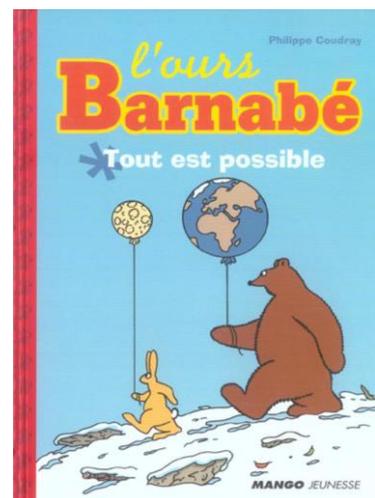
## L'expression du jour

**« Tout est possible »** : Y'a pas de limites ? Rien n'est impossible ? Donc : expression non engageante puisqu'extrêmement imprécise.

**Possible** : ensemble de ce qui peut devenir réel. Réalisable, non contradictoire

Expression utilisée par O. Godart à plusieurs reprises, par référence à une émission de télévision de TF1 (1993-97) ? « Tout est possible », de JM Morandini...

A moins que O. Godart ne s'appuie sur Victor Hugo : « le possible est une matrice formidable » (euh, ça veut dire quoi ?). Nous on aime bien « par la pensée tout est possible », ou encore... « tout est possible aux audacieux ». Osons !, disait l'autre.



**Prochain CE ordinaire le 23 septembre 2016 à Strasbourg**  
**Vos élus et représentants syndicaux SNJ et CFDT du pôle Nord Est :**  
**Dominique Dumont, Nancy Gressier, Claude Framery, Philippe Rousselle (Nord Pas de Calais),**  
**Yvonne Roehrig (Alsace)**  
**Catherine Linder (CFDT), Jérôme Gosset (SNJ).**